

Séance des maîtres (n°3)

3 décembre 2020, 16h50, salle de gym ES

Présences: NIL, AUL, JEA, GOF, DON, WIF, BOO, GUS,
GOM, HUS, FRF, Malorie Ottet (stag.), COJ, Ludovic Rudaz
(stag.), POS, CLA, DEC,

Excuses: FLR, VEI, WIM, LOJ, GOI, JUA, Fabiano S.

ORDRE DU JOUR

(a) **PV** : pv du 28 septembre
ràs, pv accepté

(b) **Elèves** :

Transitions 9S : (dès le lu 7.12)

911 → Juliana C. : B → A (ACA), – Louise N. : MA B → A (AAA) – Loan V. : MA B → A
→ option 2 (BAB) –

912 → Nathanaël S. : MA B → A , (option 1, AAB) à confirmer : en principe pas de
rattrapage en LA, à « négocié »)

Cas particuliers :

Valentin et Nicolas M. : curateur en vacances ... NIL a activé ce qu'il pouvait. Il va
« relancer » l'AEMO. DEC demande ce qu'il en sera de l'évaluation de Nicolas : rien pour
l'instant. Pour Valentin, mail envoyé à WIM et Mickaël par POS au niveau de son attitude :
il semble attendre que l'année se termine (nouvelle attitude depuis l'arrivée de son frère?).
En plus, il doit trouver une place d'apprentissage ... Mais, selon FRF, il a abandonné depuis
qu'il sait que sa maman va déménager. Quid des absences ? Sont-elles justifiées ? Tout a été
justifié, relève FRF. WIM lui a demandé s'il voulait arrêter le soutien (il subit). Inquiétude
générale ... En MA, courant alternatif – En OOP, il faut aller le chercher – En SE, idem

En 9S : POS relève qq. problèmes ces derniers temps, notamment à l'égard de *Natanaël*. Il a
un penchant pour le « satanisme », qui intrigue et inquiète ses camarades. Signaler à POS
des attitudes le concernant qui les surprendraient ... Il faut aussi le sanctionner (cf. fiche que
POS va nous envoyer). Il peut aussi être victime de harcèlement (*Maxime C.*, *Rémy G.*,
Loan V.). Si dysfonctionnements, sanctionner, demande POS. La dynamique de classe est en
train de se péjorer : il faut donc cadrer !

Ryen : POS demande comment il se comporte. Elle est surprise qu'il soit en CS. Pour GUS,
il a, par son attitude, accumulé bcp de retard aux Breuleux, ce qui a justifié cette intégration
en CS. GUS lui a redit que son attitude doit s'améliorer. Pour POS, d'autres élèves, en
cursus « normal », ont une attitude provocatrice ... Mais GUS relève aussi ses grosses
difficultés en MA et AL ; il ne fait pas ses devoirs, son organisation est lacunaire ... Il dit
clairement aimer « foutre le bordel » dans la classe. NIL admet que c'est un cas « limite »
mais il faut qu'il s'en donne les moyens ... COJ relève qu'il se moque régulièrement de
Marc-Antoine.

Naik S. : bilan à faire. POS relève que son bégaiement s'est amélioré. Bcp de mal en AL
(expression orale). On essaie encore en AL → fin janvier. Il ne demande pas d'aide. En MA,
il travaille bien. Son expression orale pose effectivement problème (en GE et HI p. ex.)

10S : GOM : *Eva L.* : problèmes familiaux – *Tiffany M.* : période difficile – *Nolan D.* : en retenue pour « refus d'ordre » - *Nathan O.* : suivi par Mme Marinello ; GUS demande comment ça se passe ? EG : ok – EV : pénible et parle bcp

(c) **Infos SEN :**

Mesures sanitaires : seule nouveauté : douche en EP possible

Activités parascolaires : AUL → France à oublier ; Valais ? Une idée serait de changer cette semaine de camp en variante sans nuitées à l'extérieur. Prévoir des sorties quotidiennes pour 9S, 10S et 11S, la même semaine (dates : 3 au 7 mai). Evt sortie en cabane (Binntal) la dernière semaine de juin, pour les 11S

Demander les cotis telles que prévues (ristourne évt. selon la situation). Les enseignants prévus s'occupent-ils des modules prévus ?

3 fichiers partagés seront accessibles sur le site de l'école, il permettront une centralisation de toutes les réflexions. On en reparle à la séance du 25.01.

Camps : cf. supra

(d) **Grille horaire :**

Consultation : Education numérique prévue. Réflexion aussi sur les élèves de 11S CCC. NIL et AUL n'ont pas bcp plus d'infos que nous. Les CODES et CODEP se sont prononcées favorablement.

Principe du questionnaire : BOO relève que si on n'est pas d'accord avec les prémisses, il ne sert à rien de le remplir (le statut de l'EV est relégué à la portion congrue).

Faut-il échelonner (année après année) ou tout changer d'un coup ? On préfère échelonner (grille et aspects pédagogiques).

Le plan d'étude de l'éducation numérique est en cours d'élaboration (ne met-on pas alors la charrue avant les boeufs ?) : s'il s'agit d'une prise de conscience des enjeux et des dangers, alors c'est utile (CLA).

Faute d'informations claires, on ne répond pas aux questions 4 et ss. ... BOO suggère une remarque : « *De qui se moque-t-on ?* ». Il faudrait vraiment, pour se prononcer, des infos quant au contenu des adaptations proposées ...

(e) **Finances :**

Etat des comptes : AUL donne les soldes dans les différentes disciplines. Factures à transmettre pour fin 2020. L'argent non dépensé sera rendu à la commune.

(f) **MITIC :**

Communication : AUL et NIL réfléchissent à une façon optimale et simplifiée de transmettre les communications (trop de canaux).

Adresses professionnelles : il n'est pas nécessaire d'utiliser l'adresse @essaigielegier.ch. Utiliser notre adresse professionnelle pour communiquer avec les élèves.

Notre adresse professionnelle devrait être communiquée aux parents, de manière sécurisée
POS se pose la question de la possibilité de dévier @essaigielegier.ch sur edu.ch

Un tutoriel sera accessible sur le site de l'école.

NIL souligne que tous le ME romands sont en lien sur le site de l'école.

(g) Divers

Jeux de maths le 16.12 (y.c. 8S). Benjamin s'approchera d'un des profs de math.

BOO souhaite qu'on rappelle les règles : les élèves ne doivent pas monter d'un étage pendant les 5'

GOF quittera l'enseignement en partie en février 2021 (sera là le lundi), complètement pour l'année 2021, car il a été engagé en tant que médiateur scientifique par la fondation Jurassica. Annick Chételat prendra le solde des heures de GOF de février à juillet 2021.

DON quittera sa fonction de responsable des signalistes l'année prochaine

POS demande des éclaircissements quant aux élèves de St-Brais, Montfaucon et Le Bémont et à leur affectation à l'ESS dès 2021. La démarche est en cours, mais elle a été diversement accueillie, car cette situation doit être évolutive, d'année en année et en fonction des effectifs. Les étapes de la Commission des écoles et du Syndicat des écoles secondaires ont été franchis, mais les communes doivent encore se prononcer (incidences financières).

La séance est levée à 18h55

Prochaine séance : lundi 25.01.2021, 16h50

Le secrétaire : C. Devanthéry